

MÉTÉO - AVANCEMENT DES STADES

Météo :

La semaine dernière a été marquée par un bel ensoleillement accompagné de températures très douces, avec des maximales comprises entre 20 et 26 °C. Une perturbation est ensuite arrivée entre samedi et dimanche, se prolongeant en ce début de semaine avec un net refroidissement. Les cumuls de précipitations atteignent 15 à 26 mm selon les secteurs.

Les prévisions pour cette semaine semblent indiquer une hausse progressive des températures accompagnée d'un retour à des conditions plus sèches.

Stade phénologique :

La vigne a poursuivi un développement rapide sous l'effet des températures douces de la semaine passée. Le refroidissement observé avec les précipitations auront toutefois légèrement ralenti cette dynamique.

Les stades s'échelonnent actuellement de pointe verte pour les situations les plus tardives à 5 à 6 feuilles étalées pour les parcelles les plus précoces, où les grappes sont désormais visibles. Le stade moyen se situe autour de 3 feuilles étalées.

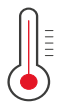
Stade 5 feuilles étalées
Début de grappes visible



PRÉVISIONS À 8 JOURS



Nuageux, avec de belles éclaircies



Min : 5 °C
Max : 19 °C



1 mm annoncé jeudi
et 17mm dimanche



Vent 5 à 10 km/h en moyenne
avec des quelques rafales
dimanche à 45 km/h N

EXTRACTION DU 6 AU 13 AVRIL 2026 STATION BEAUNE

• Température (°C)			• Pluie (mm)
Moy	Min	Max	Cumul
14.3	4.7	26.2	17.8



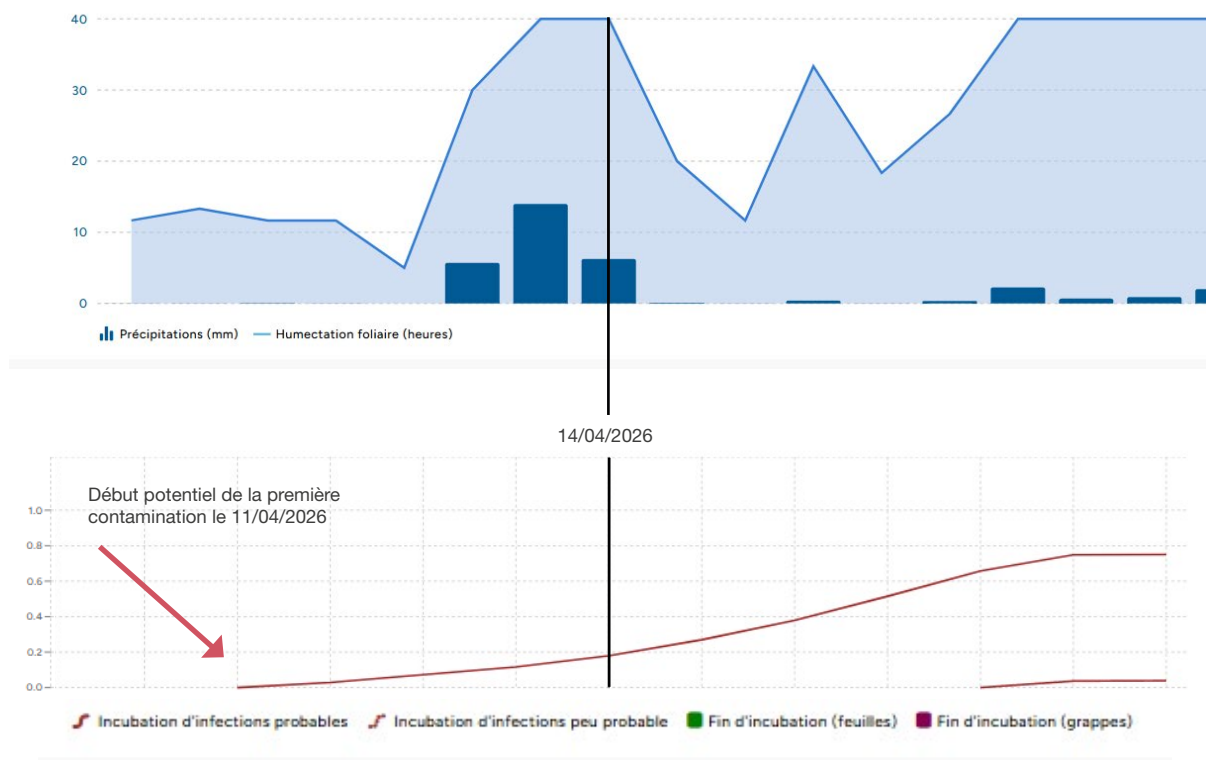
MILDIOU SUIVI MATURITÉ

Les pluies du week-end dernier, associées à des temps d'humectation foliaire longs, parfois supérieurs à 24 heures, ont créé des conditions possiblement favorables à une première contamination. Une projection pourrait avoir eu lieu à cette période et serait actuellement en phase d'incubation.

Les derniers jours ont été marqués par une humidité persistante du feuillage, ce qui renforce le risque d'installation du champignon. Si cette contamination s'est bien produite, son incubation pourrait être accélérée par la hausse progressive des températures. Dans les conditions actuelles, la durée d'incubation est estimée entre 10 et 15 jours.

Ces éléments restent basés sur des modèles et des prévisions météorologiques, ce qui implique une part d'incertitude et justifie l'emploi du conditionnel.

Si cette contamination a bien eu lieu, le risque est de voir apparaître des taches sur un feuillage non protégé. Ces taches peuvent ensuite produire des spores et contaminer de nouveaux organes végétaux sans protection phytosanitaire. La maladie entre alors dans une phase de repiquages, beaucoup plus rapide, plus explosive et plus difficile à maîtriser.



Graphiques de modélisation du temps d'humectation foliaire des précipitations ainsi que de l'incubation et apparition de la maladie (SOURCE : Outil d'aide à la décision XARVIO)

MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site [Ecophytopic](https://ecophytopic.com) (Source BSV)

OIDIUM

Une potentielle contamination primaire aurait pu avoir lieu le samedi 11 avril et serait actuellement en phase d'incubation. À ce stade, ces éléments restent à considérer avec prudence car ils reposent sur des modélisations et peuvent donc évoluer selon les conditions météorologiques à venir.

Les simulations effectuées sur 15 postes de référence du vignoble de Bourgogne-Franche Comté donnent un indice de risque global élevé à très élevé pour la campagne 2026 (en tendance entre 80 et 99, à l'exception du site de Marey dans les Hautes côtes, dont l'indice est de 68). (Source BSV)

MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

La lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées (Source BSV)

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les captures restent faibles mais néanmoins présentes, confirmant la progression lente du vol de première génération. Eudémis reste la seule espèce observée dans les pièges.

Comme lors des cinq millésimes précédents, la présence de *Cochylis* semble être devenue anecdotique.

ERINOSE

Des interventions contre cet acarien sont rarement justifiées. Mais dans le cas de parcelles fortement touchées l'année précédente, ou sur de jeunes plantations concernées par ce ravageur, une intervention peut avoir lieu.

Produits	Dose /ha	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	Nb max d'applications	Form	Picto danger	Composition/L ou kg
Microthiol Spec Disp	20 kg	6 h	3 j	5 m	5 m	1/an	WG	NC	Soufre micronisé : 800 g
Héliosoufre S	7.5 l	24 h	5 j	5 m	5 m	4/an	SC		Soufre : 700 g + terpènes de pin
Thiopron Rainfree	12.1 l	48 h	3 j	5 m	5 m	8/an	SC		Soufre micronisé : 825 g

Produits disponibles à la vente !



Volume de bouillie préconisé : 300 à 400 litres d'eau/ha, intervenez du stade bourgeon dans le coton à pointe verte. Contactez votre technicien pour établir un diagnostic précis de vos parcelles.



Erinose

ÉVOLUTION RÉGLEMENTATION EPI

De plus en plus de produits nécessitent le port d'équipements de protection individuelle (EPI) lors des phases de réentrée dans les parcelles, et ce même après respect du délai de réentrée.

Certains produits étaient déjà concernés par cette réglementation depuis 2022 (Futura, Sincity, Tébaïde, ect), tandis que d'autres, comme Hélicuivre ou Champflo, y sont soumis plus récemment.

Ces EPI de réentrée sont obligatoires du premier traitement jusqu'à la chute des feuilles. Leur port est indépendant du délai de réentrée, qui doit dans tous les cas être respecté.

Il s'agit principalement d'EPI vestimentaires réutilisables conformes à la norme NF EN ISO 27065 (type gamme AEGIS par exemple), ainsi que de gants nitrile certifiés (gamme HYFLEX) selon les normes EN 374 ou ISO 18889.

Il est important de bien vérifier les mentions présentes sur les étiquettes des produits afin d'adapter les équipements utilisés et garantir la sécurité des opérateurs.

SPÉCIAL RENTRÉE

LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

PROTÉGEZ DÈS MAINTENANT VOS SALARIÉS POUR LA RENTRÉE
DANS LES PARCELLES DE VIGNE !!

PROTECTION
Pourcentage de pénétration du produit après essai
(Prow 3.3 EC) 10%

CONFORT
EPI adapté à la morphologie de l'opérateur et conçu avec un tissu respirant et léger

RÉUTILISABLE
Protection garantie jusqu'à 20 cycles d'utilisation (selon utilisation)

RÉGLEMENTAIRE
Conforme au niveau C2 de la norme ISO 27065

SOCIÉTAL
Approuvé par le grand public

**EN ISO 27065
NIVEAU C2**

Combinaison
AEGIS

Une gamme d'EPI vestimentaires pour une protection lors de la réentrée en parcelle

Gants
HYFLEX 11-925

Gants de manutention spécifiques pour la réentrée - Certification GR - Pratique et confortable : effet seconde peau - Enduction nitrile ¾ - Pouvoir oléofuge - Très bonne préhension et dextérité - Réduit le risque de glissement lors des manipulations

ISO 18 889



BOURGOGNE Viti Service

BOURGOGNE VITI SERVICE
Siège social - BP 90197
Rue Ampère - 21205 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 22 02 78

Avec-environnement - Tél. : 03 25 24 53 00 - ©04/06/2021 - Documents et illustrations non contractuels - Ne pas jeter sur la voie publique

L'ÉQUIPE B.V.S.

Bulletin de situation rédigé à partir des observations hebdomadaires réalisées sur le réseau de parcelles BSV Bourgogne : le bulletin est consultable sur le site de la Chambre Régionale <https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr>. Ces informations sont complétées par les observations quotidiennes de nos techniciens et l'outil de modélisation AGRIGENIUS. Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, consultez les étiquettes regroupant toutes les informations nécessaires : homologations, doses, ZNT, DAR, DRE... Ces informations sont également disponibles dans le guide vignes de BVS "Gamme PROTECTION édition 2026" et sur le site du gouvernement <https://ephy.anses.fr>. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur le site www.quickfds.com/fr. Les emballages vides sont collectés sur les différents sites de BVS durant la période d'utilisation. Les PPNU (Produits Phytos Non Utilisables) sont collectés à des dates et des lieux bien précis (collecte ADIVALOR).

BOURGOGNE VITI SERVICE - S.A.S. au capital de 94 487,90€ - RCS DIJON B 333 583 953. Crédits photos : Bourgogne Viti Service.

BOURGOGNE VITI SERVICE, votre partenaire au quotidien.

✉ contact@bvs-viti.fr www.bvs-viti.fr

Vos magasins BVS : Nuits-Saint-Georges ☎ 03 80 61 02 13 – Beaune ☎ 03 80 22 22 50 – Chassay-Le-Camp ☎ 03 85 94 70 16 – Mercurey ☎ 03 85 45 23 70